

Prix des œuvres et appréciation esthétique à la fin du XIV^e siècle en France: quelques remarques à partir des chroniques de Jean Froissart et Michel Pintoin

Michele Tomasi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/3372>

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2020

Pagination : 155-176

ISBN : 978-2-940331-75-8

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Michele Tomasi, « Prix des œuvres et appréciation esthétique à la fin du XIV^e siècle en France: quelques remarques à partir des chroniques de Jean Froissart et Michel Pintoin », *Études de lettres* [En ligne], 314 | 2020, mis en ligne le 15 décembre 2021, consulté le 01 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/3372>

PRIX DES ŒUVRES ET APPRÉCIATION ESTHÉTIQUE
À LA FIN DU XIV^e SIÈCLE EN FRANCE :
QUELQUES REMARQUES À PARTIR DES CHRONIQUES
DE JEAN FROISSART ET MICHEL PINTOIN

Alors qu'aujourd'hui il est souvent de bon ton de ne pas évoquer de « basses » questions d'argent au sujet de l'art, l'attitude est tout autre au Moyen Âge. Cet article veut en donner une preuve en s'attachant à montrer comment la question du prix des œuvres, somptuaires notamment, est abordée par deux chroniqueurs de la fin du Moyen Âge, Jean Froissart et Michel Pintoin. Ces deux auteurs permettent de restituer le regard porté sur les biens de luxe par l'aristocratie en France à la fin du XIV^e siècle. La lecture de leurs textes permet d'apprécier à quel point la valeur monétaire de certains objets était indissociable non seulement de leur fonction sociale, mais aussi de leur appréciation esthétique.

Dans *L'affaire Chelsea Deardon*, Robert Redford et Debra Winger incarnent respectivement un assistant du procureur général de New York et une avocate enquêtant dans le milieu des galeries d'art. Le premier, investigateur chevronné, mais peu familier de cet univers aux codes si particuliers, interroge un grand galeriste auquel Terence Stamp prête ses traits, devant un tableau de Picasso : « Est-ce que c'est cher ? ». Alors que l'avocate lève les yeux au ciel, le galeriste lui répond : « Le prix est une question relative »...¹ La scène est assez révélatrice de l'un des a priori majeurs qui affectent le jugement esthétique dans une large partie des

1. Le film, dont le titre original est *Legal eagles*, a été réalisé par Ivan Reitman en 1986. J. A. Walker (*Art and artists on screen*, p. 193 et suivantes) propose une courte analyse du film. Je tiens à remercier mon collègue Nicolas Bock ainsi que le relecteur anonyme d'*Études de Lettres* pour leur lecture critique et leurs suggestions pertinentes.

sociétés contemporaines en Occident : alors que le système de production et de consommation des œuvres est largement structuré par le marché², ce même système nourrit une construction idéologique selon laquelle les créations artistiques, étant des produits de l'esprit, appartiendraient à une sphère plus noble et immatérielle, de telle sorte que leur vraie valeur serait spirituelle et non marchande. C'est dans ce contexte que la question de l'assistant du procureur suscite le sourire du spectateur.

Une telle (prétendue) indifférence aux questions d'argent est très lointaine de l'esprit des producteurs et des consommateurs d'œuvres au Moyen Âge. Dans le cadre de cet article, je voudrais proposer une étude de cas qui le montre de manière particulièrement parlante. Plutôt que de me concentrer sur des questions de coût des matières ou de rémunération du travail – ce que font de manière approfondie d'autres auteurs dans ce volume –, je préfère traiter le problème du point de vue de la réception. Mon objectif est de montrer que la question de la valeur monétaire d'œuvres que nous définirions comme artistiques était bien présente aux observateurs de l'époque et qu'elle affectait leur perception de ces mêmes œuvres ; on peut même dire, en jouant sur l'étymologie, que le terme de « appréciation » convient particulièrement bien pour décrire la réaction face aux produits artistiques.

Afin de restituer le regard porté sur la valeur économique de certaines œuvres dans un contexte historique précis, je me pencherai sur des textes qui sont exceptionnellement révélateurs de l'attitude de la noblesse de l'époque à l'égard des arts en général. Il s'agit d'abord des *Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins* de Jean Froissart (v. 1337-v. 1404), rédigées entre les années 1360 et la mort de l'auteur, qui remit sans cesse sur le métier son ouvrage, en nous laissant plusieurs rédactions différentes des quatre livres qui composent cet ensemble³. L'autre source est la *Chronica Karoli Sexti*, relatant le règne de Charles VI (r. 1380-1422)

2. Il serait impossible de fournir une bibliographie sur ce sujet en constante expansion ; pour mon propos, il suffira de renvoyer aux synthèses utiles et récentes de G. Seiberling, « Art market », M. North, « Art markets » et B. Tattersall, N. Degen, « Art market » qui fournissent également la bibliographie de référence.

3. Pour des introductions récentes et synthétiques à Froissart et à ses *Chroniques*, voir M. Jones, « Froissart, Jean » et P. Ainsworth, « Froissart, Jean ». Des bibliographies très amples et régulièrement mises à jour sont fournies sur les sites <<https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/>> et <https://www.arlima.net/il/jean_froissart.html> (dernière consultation le 23 janvier 2020).

et désormais attribuée au chantre de Saint-Denis, Michel Pintoin (1350-1421)⁴. Étant donné le caractère référentiel de ces textes, la proximité de leurs auteurs avec les élites de leurs temps, et la circulation du premier dans le milieu de la noblesse de l'époque, on peut considérer que tant Froissart que Pintoin fournissent un témoignage crédible sur les mentalités de l'aristocratie en Occident, et en France en particulier, dans les dernières décennies du XIV^e siècle, y compris dans le domaine des arts⁵. Il est alors intéressant d'observer comment ces auteurs évoquent la question de la valeur matérielle des œuvres et des monuments.

Froissart mentionne parfois le coût de certaines grandes entreprises architecturales. Il le fait par exemple à propos du château de Mehun-sur-Yèvre, à proximité de Bourges, que le duc Jean de Berry fit profondément transformer en trois campagnes successives entre 1379 et 1413⁶. Bien qu'il ne reste aujourd'hui que des ruines de cet ensemble, des représentations anciennes, dont une enluminure de Jean Colombe (fig. 1)⁷, permettent de comprendre pourquoi l'édifice suscita l'admiration des contemporains du prince. Jean Froissart cite ainsi le château à plusieurs reprises dans ses chroniques⁸. Relatant un séjour du duc à Mehun en 1390, l'écrivain hennuyer précise qu'il y avait là « ung chastel à luy et à droit là l'une des plus belles maisons du monde y avoit pour lors, car le duc de Berry excellentement y avoit fait ouvrir et jolier et ediffier, et avoit bien cousté.iii.c mille frans »⁹. Étant donné l'état des sources concernant

4. La meilleure introduction d'ensemble au texte et à son auteur est fournie par B. Guinée, « Michel Pintoin : sa vie, son œuvre ». Pour une bibliographie mise à jour, voir <https://www.arlima.net/mp/michel_pintoin.html#car> (dernière consultation le 23 janvier 2020).

5. Qu'il me soit permis de rappeler ici deux contributions dans lesquelles j'ai donné un aperçu de ce que l'on peut tirer de ces textes et où j'ai expliqué un peu plus en détail ma démarche : M. Tomasi, « Entre "estat tenir" et "esbatement" » et « "Parler art" en France autour de 1400 ». Je développe et précise ici des idées esquissées dans ces deux contributions.

6. Cf. Th. Rapin, *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry*, p. 158-178.

7. Dans Benvenuto da Imola, *Romuléon*, traduction en français par Sébastien Mamerot, Bourges, v. 1485-1490, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 364, f. 236v. Pour les représentations anciennes du château de Mehun-sur-Yèvre, voir Th. Rapin, *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry*, p. 460-463.

8. *Ibid.*, p. 174.

9. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 498 sq. (livre IV, § 14).

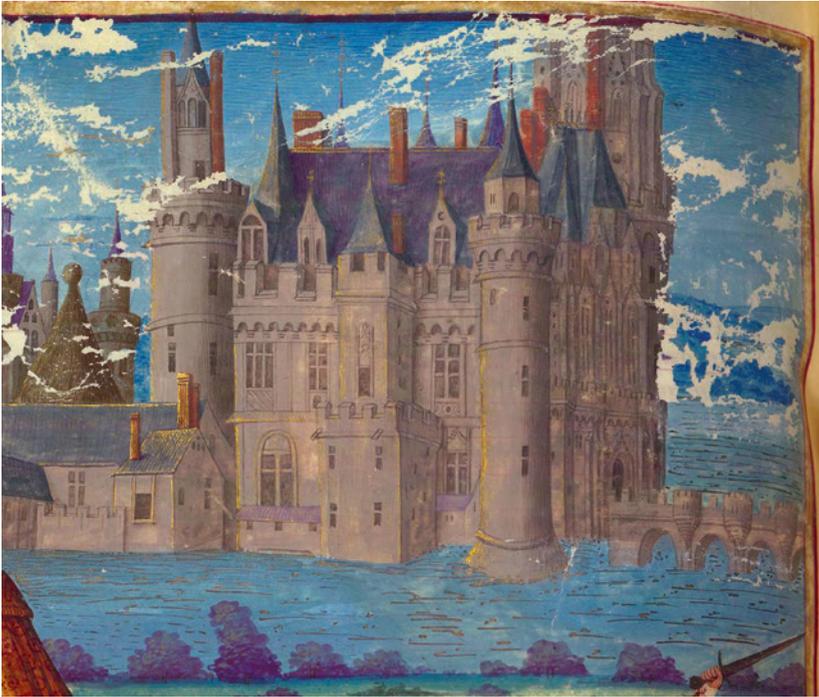


Fig. 1 — Benvenuto da Imola, *Romuléon*, traduction en français par Sébastien Mamerot, enluminé par Jean Colombe, Bourges, v. 1485-1490, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 364, f. 236v, détail: *Le château de Mehun-sur-Yèvre*. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

la construction, il est impossible de vérifier l'exactitude du chiffre avancé par Froissart¹⁰; ceci n'est toutefois pas crucial pour la question de la perception des observateurs de l'époque. Ce qui est significatif est que le chroniqueur a considéré l'information concernant le coût de la construction suffisamment importante pour la fournir à ses lecteurs. Ce choix est d'autant plus révélateur qu'il ne s'agit pas d'une occurrence isolée. Ainsi, en évoquant le pillage de l'hôtel du comte de Flandre à Wondelgem en 1379, l'auteur observe que « si y avoit il de bons joiaux et riches, car le conte en faisoit sa garderobe. Et avoit bien cousté à édifier.ij.c mille frans, et l'amoit le conte sur tous ses hostelz »¹¹.

10. Pour la question des moyens financiers sur les chantiers de Jean de Berry, voir Th. Rapin, *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry*, p. 317-322.

11. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 764 (livre II, § 21).

Plus fréquemment que celui des édifices, c'est toutefois le prix d'objets somptuaires qui est consigné par l'écrivain. Cela n'a rien d'étonnant, puisque ce sont les œuvres précieuses et textiles qui retiennent avant tout l'attention de Froissart¹². Prenons un événement qu'il relate pour l'année 1385, la fameuse défaite infligée par le roi du Portugal Jean I^{er} (r. 1385-1433), avec ses alliés anglais et gascons, au roi Jean I^{er} de Castille (r. 1379-1390), dans la bataille de Aljubarrota¹³. Froissart raconte :

Il advint que ce jour le roy de Castille avoit un chevalier de son hostel qui s'appelloit messire Martin Harenc, le quel chevalier portoit le bacinet du roy au quel avoit un cercle d'or à pierres precieuses qui bien valoient .xx. mille frans. Et le devoit le roy porter ce jour et s'en devoit armer – ainsi l'avoit il ordonné au matin, quant il se parti de Saint Irain – mais non fist, car quant on deust assembler il y eust si grant presse entour le roy que il n'y pouoit avenir, et aussi il ne se oioit point appeler, si se cessa d'apochier [...]. [En voyant la défaite, le chevalier] si se doubta à perdre si riche joiel que le bacinet du roy, qui estoit extimé à tant de florins. Si le mist tantost en sa teste, que il ne lui feust prins ou happez et rencontrez des ennemis [...]. [Harenc rejoignit ensuite son souverain à Saint-Irain trois jours après que celui-ci y était arrivé. Alors il] raporta le bacinet du roy qui estoit prisié.xx^m. frans pour les riches pierres qui estoient sus, et ja avoit on parlé en l'ostel du roy moult largement sur lui, et avoient dit les aucuns par envie que cauteusement et frauduleusement il s'estoit partis du roy et que plus ne retourneroit¹⁴.

Si Froissart relate cet épisode, en précisant à deux reprises le prix du cercle d'or et de pierres précieuses, il le fait sans doute aussi afin de donner plus d'éclat au courage et à l'honnêteté de Martin Harens. En effet, l'un des buts principaux des *Chroniques*, revendiqué dès le prologue de l'ouvrage, était bien de fournir à « tout jone gentil homme, qui se voellent avancier » « matère et exemples de yaus encoragier en bien faisant, car la memore des bons et li recors des preus atisent et enflament par raison les coers des jones bacelers, qui tirent et tendent à toute perfection d'onneur,

12. M. Tomasi, « Entre “estat tenir” et “esbatement” » et « “Parler art” en France autour de 1400 ».

13. Pour cet épisode, voir la mise au point de J. Gouveia Monteiro, « La bataille d'Aljubarrota (1385) ».

14. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 271 et 275 (livre III, § 21).

de quoi proèce est li principaus chiés et li certains ressors»¹⁵. Cette préoccupation récurrente pour le coût des œuvres s'inscrit alors dans le désir d'assurer la renommée d'un chevalier d'une vertu admirable et de le présenter comme modèle de comportement.

La valeur marchande est un enjeu encore plus important lors d'échanges de dons. Ceci s'explique aisément lorsqu'on se rappelle la place cruciale que les dons occupent à cette époque dans la construction, dans la consolidation et dans la manifestation des rapports d'alliance et de fidélité, dans l'exhibition et dans le maintien du statut social, ainsi que dans la diplomatie internationale¹⁶. Il est donc d'autant plus compréhensible que l'attention portée aux dons et à leur valeur matérielle soit davantage intense lorsqu'il s'agit de cadeaux diplomatiques. Un bon exemple de cette sensibilité poussée est offert par un passage froissardien qui concerne les tractations qui suivirent la terrible défaite de Nicopolis en 1396¹⁷. Le roi de Hongrie Sigismond (r. 1387-1433) avait fait appel aux rois chrétiens pour qu'ils l'aident contre la menace ottomane; une armée croisée, placée sous l'autorité de Jean de Nevers, fils du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, s'était rendue dans les Balkans afin de soutenir le roi. Lors d'une bataille sous les remparts de la ville de Nicopolis, elle fut écrasée. Plusieurs princes et chevaliers français furent tués et nombre d'autres furent faits prisonniers, dont Jean de Nevers lui-même¹⁸. Afin de s'attirer la bienveillance du sultan turc Bayezid I^{er} (r. 1389-1403) et de faciliter ainsi la libération des otages, les princes chrétiens lui envoyèrent des présents. Dans ce contexte, le roi de Chypre, Jacques I^{er} de Lusignan (r. 1382-1398), souhaitant faire plaisir aux princes français, décida d'intercéder aussi pour les prisonniers et de s'assurer la faveur de Bayezid I^{er} en lui offrant un cadeau. Ainsi, « sans lui espargnier fist faire et ouvrir une nef de fin or, tres noble et tres riche, et estoit bien du pris et valeur de .xx.^m ducas, laquelle il envoya en présent à

15. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 72 sq. (livre I, prologue).

16. Je me limite à mentionner ici les contributions récentes de B. Buettner, « Past presents » et de J. Hirschbiegel, Étrennes, qui touchent aussi plus directement à l'histoire de l'art. On y trouvera une large bibliographie comprenant également les travaux fondateurs sur ce sujet, dont ceux de Marcel Mauss.

17. Je fournis une analyse plus détaillée des échanges de dons suite à la défaite de Nicopolis dans M. Tomasi, « Looking at the center from the border ».

18. Cf. J. Paviot, M. Chaunez-Bouikkot (éds), *Nicopolis, 1396-1996*.



Fig. 2 — *Grandes Chroniques de France*, v. 1375-1379, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2813, f. 473v : *Le banquet offert par le roi Charles V à l'empereur Charles IV*, détail. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

l'Amourathbacquin par ses chevaliers»¹⁹. Le don était adapté au rang du donateur et du donataire, et à l'importance de l'enjeu, tant par sa valeur que par sa nature – la nef étant un objet en forme de navire servant à marquer, sur les tables royales et princières, la place du seigneur et/ou des hôtes de marque (fig. 2)²⁰.

On pourrait croire que c'est justement la gravité du contexte politique et diplomatique qui aiguise le regard de Froissart au sujet du don. Ceci est certainement vrai, dans une large mesure, mais il est significatif de constater que des dons diplomatiques de bien moindre valeur, impliquant des personnages de rang inférieur, peuvent également être soigneusement

19. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 677 (livre IV, § 58). Amourathbacquin est l'un des noms que Froissart utilise pour désigner le sultan ottoman.

20. R. Lightbown, *Secular goldsmiths' work in Medieval France*, p. 30 sq. La miniature des *Grandes chroniques de France* représentant le banquet offert par le roi de France Charles V à l'empereur Charles IV, à Paris, en 1378, dont je reproduis ici un détail, est particulièrement intéressante : sur la table, trois nefes sont posées, devant l'empereur, devant le roi et devant le fils de l'empereur. Leur taille et leur décor décroissants expriment clairement la hiérarchie entre les trois personnages – l'hôte impérial, le maître de maison royal et l'enfant du premier.

consignés par le chroniqueur. En 1346, le roi Philippe VI (r. 1328-1350) avait emprisonné le chevalier anglais Gautier de Manni²¹, bien que celui-ci voyageât portant un sauf-conduit du duc de Normandie, le futur Jean II le Bon (r. 1350-1364). Ce dernier fit alors pression pour que le chevalier fût libéré, et il obtint gain de cause. Dans un acte réparateur, Philippe VI reçut Manni et, au moment de le congédier :

li [*scil.* à Manni] fist adonc le rois presens de dons et de jeuiaulz qui bien valoient mil florins. Li dis messires Gautiers, pour l'onneur dou roy qui li faisoit presenter, les rechut par condition que, lui venu devant Calais, il en parleroit au roy d'Engleterre son seigneur; et si il li plaisoit, il les retenroit, ou aultrement il les renvoieroit. Ceste reponse plaisi bien au roy de France et au duch de Normandie, et disent que il avoit parlé comme loyaus chevaliers²².

Même si ce passage est intéressant pour plus d'une raison, et notamment pour la question de l'« étiquette » dans l'échange de dons (et la suite de l'épisode est spécialement significative pour cela)²³, il suffira de noter ici l'attention que Froissart accorde une fois encore à la question du prix.

Froissart attribue une place toute particulière aux dons offerts par les bourgeois de Paris au roi de France Charles VI, à sa femme Isabelle de Bavière, ainsi qu'à sa belle-sœur Valentine Visconti, à l'occasion de l'entrée solennelle dans la capitale française que la reine et la duchesse de Touraine célébrèrent en 1389²⁴. L'écrivain valenciennois consacre plusieurs pages au récit de cette entrée et décrit longuement les pièces de

21. Celui-ci fut un homme d'armes jouissant d'une place non secondaire à la cour d'Édouard III d'Angleterre: voir J. Sumption, « Mauny, Sir Walter (c. 1310-1372) ».

22. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 599 (livre I, § 291).

23. Le roi d'Angleterre invita Manni à rendre les dons, en lui rappelant que « avons, Dieu merci! assés pour nous et pour vous ». Manni confia alors « tous ces jeuiaus et presens » à son cousin, monseigneur Mansart, en lui demandant de les rendre au roi de France. Ce dernier refusa toutefois de les reprendre et les donna finalement à l'émissaire qui les lui apportait: *ibid.*, p. 600.

24. Pour une analyse d'ensemble du traitement que Froissart donne de cette entrée, voir B. Ribémont, « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris » et M. Nejedlý, *La représentation des pouvoirs et des hiérarchies dans les Chroniques de Jean Froissart*, p. 234-242. Pour les données historiques essentielles sur cet événement, cf. F. Autrand, *Charles VI*, p. 228-240. Je rappelle au passage que Valentine Visconti est généralement connue comme duchesse d'Orléans. Néanmoins, puisque son époux Louis ne devint

vaisselle précieuse alors offertes aux trois membres de la famille royale. Pour chacun des destinataires, l'écrivain précise le nombre et le type de pièces offertes, le matériau dont elles étaient faites (or, argent doré ou argent), ainsi que leur poids global : 150 marcs d'or pur pour le roi, 300 marcs en argent et en or pour la reine, 200 marcs d'argent et d'or pour la duchesse²⁵. Le passage détaillant ces cadeaux s'achève sur une estimation de leur valeur monétaire :

Ainsy ce jour, qui fu nomez mardy, furent fais, donnez et presentez au roy, à la roynne et à la ducesse de Thouraine ces trois presens. Or considerez la grant valeurs des presens et aussy la puissance des Parisiens, car il me fu dit, je acteur de ceste histoire, que tous les presens que je vey avoient cousté plus de soixante mille couronnes d'or²⁶.

Le coût des dons est donc ici directement lié à la constatation de la « puissance des Parisiens ». On doit surtout noter qu'en introduisant son chiffre le chroniqueur interpelle directement les lecteurs : « Or considerez » ; il précise aussi qu'il le connaît « car il me fu dit » – l'écrivain met donc ici en scène ses sources, orales, et donc fiables parce qu'engageant un témoignage direct²⁷. Froissart ajoute encore qu'il en recueillit le récit en tant qu'« acteur de ceste histoire » et il rappelle qu'il avait vu en personne les dons (« les presens que je vey »)²⁸. En quelques lignes, il met ainsi en œuvre plusieurs stratégies de validation de son discours, de construction de son autorité et de persuasion du public. La présence auctoriale est très appuyée dans l'ensemble du texte des *Chroniques*, mais qu'un tel déploiement de formes aussi variées et fortes pour affirmer le rôle de l'auteur intervienne justement au sujet du prix de dons destinés au roi et à sa plus proche famille n'est certainement pas anodin.

duc d'Orléans qu'en 1392, il est normal que Froissart la présente comme duchesse de Touraine, le seul titre qu'elle portait à cette époque.

25. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 359-361 (livre IV, § 1). La gradation est bien sûr significative. Pour quelques autres remarques sur cet épisode, qui mérite un commentaire bien plus développé, voir M. Tomasi, « Entre "estat tenir" et "esbatement" ».

26. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 361 (livre IV, § 1).

27. Pour l'importance des témoignages oraux pour les chroniqueurs au Moyen Âge, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, p. 78-85 ; voir également, avec une autre focalisation, P. Courroux, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, p. 514-522.

28. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 361 (livre IV, § 1). Pour comprendre l'utilisation du "je" dans ce contexte, voir B. Guenée, « *Ego*, je ».

Cette démarche est d'autant plus marquante qu'elle est mise en place d'une manière comparable lorsque le chroniqueur hennuyer rapporte un autre épisode similaire. Celui-ci concerne l'assemblée pour l'unité de l'Église qui se tint à Reims en 1398, sous la houlette de Charles VI et à la présence du roi des Romains Venceslas IV de Luxembourg (r. 1378-1400) (fig. 3)²⁹. À cette occasion, le souverain français offrit, comme de coutume, un dîner à son hôte, pendant lequel « vaisselle d'or et d'argent couroit à telle larghesce parmy le palace, comme s'elles fuissent toutes de bois »³⁰ :

Et fuy infourmez que le roy de France donna à son cousin le roy d'Allemaigne toute la vaisselle d'or et d'argent qui estoit ou palaix, tant au dreschoir comme ailleurs, et tous les aournemens et paremens de la sale et de la chambre du dit roy d'Allemaigne [...]. Et fut mis en priserie ce don à .ij.c mille flourins. Et encore furent donnez à tous les Allemans qui là estoient grans dons et biaux presens de vaisselle d'or et d'argent, de quoy tous les Allemans et aulters gens d'estranges nations, qui venus estoient veoir l'estat, s'esmerveilloient de la grant puissance qui est et peut estre ou roiaulme de France³¹.

L'imbrication entre rang, ostentation, transmission d'un message, occasions cérémonielles, pratiques du don est ici illustrée de manière percutante. Froissart met de nouveau en scène la crédibilité de ses informations, se proclamant bien renseigné (« Et fuy infourmez ») ; il dit aussi que le don fut commenté en ville, puisqu'il « fut mis a priserie », c'est-à-dire qu'on émit des estimations sur sa valeur³². Cet affichage de stratégies d'auteur et l'allusion aux commentaires suscités par les dons convergent pour suggérer que la question du prix devait être cruciale aux yeux des hommes de l'époque. L'exactitude de ces données chiffrées n'est

29. Pour une analyse historique de l'assemblée de Reims, cf. G. Schwedler, « Deutsch-französische Herrschertreffen im 14. Jahrhundert », p. 90-97.

30. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 722 (livre IV, § 62).

31. *Ibid.*, p. 723.

32. Ces commentaires circulant à Reims quant à la valeur des dons offerts par le roi de France sont à lire en gardant à l'esprit les réflexions de Bernard Guenée sur l'opinion publique dans la France de cette époque, opinion dont il trace les contours à partir de la *Chronique* de Pintoin. Cf. B. Guenée, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*. Il serait intéressant et fécond de voir comment ses analyses peuvent être appliquées au texte froissardien en général.



Fig. 3 — *Chroniques de Jean Froissart. Livre IV*, Bruges, v. 1470-1472, Londres, British Library, ms. Harley 4380, f. 138v: *L'assemblée de Reims*.

By permission of the British Library.

pas en cause ici : ce qui compte est la reconnaissance, par le public de la fin du XIV^e siècle, de la centralité de la valeur matérielle des œuvres.

C'est à la lumière de ce focus sur le coût des œuvres que l'on doit comprendre l'usage méthodique de certains adjectifs que Froissart emploie régulièrement pour qualifier de manière positive des objets, des pièces d'orfèvrerie surtout. Ces termes pourraient sembler anodins aujourd'hui, mais ils répondent en réalité à une logique profondément ancrée autant chez l'auteur qu'auprès de son public. C'est ainsi que l'écrivain décrit assez systématiquement des objets somptuaires en les désignant comme « riches » ou « chiers » : « grant fusion de biaux jeuiaus et riches »³³, « biaux jeuiaus et riches »³⁴, « chapiaulx d'or bons et riches »³⁵, « or et argent et chiers jeuiaulz »³⁶. Il est évident que nous avons ici affaire à des tournures formulaires, mais leur caractère topique, loin d'en amoindrir la portée, accroît leur force de témoignage, dans la mesure où ces *topoi* expriment et traduisent des catégories d'analyse du monde profondément ancrées chez l'auteur.

Cette attitude à l'égard de la valeur économique des œuvres est d'autant plus significative qu'elle n'est pas propre à Froissart, comme le montre une comparaison avec la démarche comparable de Michel Pintoin, le chroniqueur officiel du règne de Charles VI. Ce rapprochement est d'autant plus parlant que, à la différence du Valenciennois, le chantre de Saint-Denis n'écrit pas en français, mais en latin, et s'adresse ainsi à un public plus savant et plus restreint.

Le religieux utilise souvent, pour dire que des œuvres sont remarquables, les expressions *inestimabilis valoris*, *preciosus*, *sumptuosus* : on retrouve donc dans son texte des « thesauros regios et jocalia inestimabilis valoris »³⁷, des « omnimodam supellectilem, gazas valoris inestimabilis »³⁸, encore des « jocalia inestimabilis valoris »³⁹, et encore des

33. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 107 (livre I, § 21).

34. *Ibid.*, p. 140 (livre I, § 39).

35. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 350 (livre IV, § 1).

36. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 541 (livre I, § 256).

37. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, vol. I, p. 22 (livre I, § 3).

38. *Ibid.*, vol. I, p. 158 (livre III, § 8).

39. *Ibid.*, vol. IV, p. 188 (livre XXIX, § 25).

« inestimabilis valoris jocalia gemmis ornata preciosibus »⁴⁰... On notera que la formule est régulièrement appliquée aux œuvres somptuaires, orfèvrées avant tout. Dans le dernier extrait apparaît l'adjectif *preciosus*, qui est très fréquent sous la plume de l'auteur : il peut parler d'appartements regorgeant « in auro, gemmis, olosericis et vasis preciosis »⁴¹, de « pallia serica vestesque preciosissimas »⁴², de « oloserica et tapecia preciosa »⁴³, de « monile [...] preciosum » ou « monile preciosissimum »⁴⁴, de « vas preciosissimum »⁴⁵... Si on multipliait les exemples, ce qu'il serait aisé de faire, on constaterait que ce terme accompagne aussi régulièrement la mention d'œuvres d'orfèvrerie ou de textiles.

L'adjectif *somptuosus*, moins fréquent que son synonyme *preciosus*, a un usage plus large : on rencontre dans les pages de Pintoin des « vasa sumptuosa »⁴⁶, mais aussi des « edificia sumptuosa » (pour Pierrefonds, le château érigé par Louis d'Orléans, le frère du roi Charles VI) ou un « opus sumptuosum » (pour l'hôtel de Bicêtre, la résidence du duc Jean de Berry située aux portes de Paris)⁴⁷. On peut observer un emploi assez proche également pour l'adjectif *incomparabilis* : Pintoin mentionne ainsi des « nova et incomparabilia indumenta regalia aureis texta liliis »⁴⁸, ou les « jocalia et indumenta ecclesiastica incomparabilia » offerts par le duc de Berry à la Sainte-Chapelle de Bourges⁴⁹.

Ce lexique de la préciosité exprime une position en partie différente de celle de Froissart. Michel Pintoin fournit plus rarement que son

40. *Ibid.*, vol. IV, p. 688 (livre XXXIII, § 16). Il s'agit des bijoux de Jean de Berry qui « solus omnes regnicolas principes superabat » dans la possession de ce type d'objets, selon le religieux, mais qui dut en sacrifier une énorme quantité lors du siège de Bourges de 1412, afin de payer ses troupes.

41. *Ibid.*, vol. I, p. 42 (livre I, § 5).

42. *Ibid.*, vol. I, p. 54 (livre I, § 7).

43. *Ibid.*, vol. I, p. 612 (livre X, § 7).

44. *Ibid.*, vol. II, p. 24 (livre XIII, § 6) et p. 446 (livre XVII, § 10) ; p. 458, on parle d'un « monile preciosum auro et gemmis ornatum » (livre XVII, § 14).

45. *Ibid.*, vol. II, p. 556 (livre XVIII, § 7).

46. *Ibid.*, vol. II, p. 562 (livre XVIII, § 8).

47. *Ibid.*, vol. III, p. 228 (livre XXV, § 25) et vol. IV, p. 522 (livre XXXII, § 31) respectivement. La liste des occurrences n'est pas exhaustive. Sur le château de Pierrefonds, on lira J. Mesqui, « Le château de Pierrefonds » ; pour la résidence de Bicêtre, voir F. Meunier, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », p. 219-227.

48. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, vol. I, p. 12 (livre I, § 1).

49. *Ibid.*, vol. VI, p. 34 (livre XXXVII, § 6).

«collègue» des indications chiffrées se voulant exactes. Les adjectifs auxquels il a recours mettent davantage l'accent soit sur l'impossibilité de donner un prix à des objets dont le coût est à proprement parler inestimable, soit sur les valeurs sociales qui se greffent sur la valeur monétaire – qui est donc un préalable implicite même si elle n'est pas explicitement mentionnée. *Preciosus, somptuosus, incomparabilis, inestimabilis* renvoient à la sphère de l'ostentation et de la magnificence et ils sont d'ailleurs utilisés notamment pour parler de trésors princiers. Leur récurrence est certainement à mettre en lien avec le sens très haut que Pintoin a de la dignité du roi et des membres de sa famille.

La question du prix émerge toutefois avec force dans quelques chapitres de la *Chronica Karoli Sexti* qui relatent des cérémonies d'une importance politique primordiale et qui ont été finement étudiés, du point de vue de l'histoire de l'art, par Jenny Stratford⁵⁰. Il s'agit des pages qui décrivent les échanges de présents entre les rois et les princes de France et d'Angleterre lors de leur rencontre à Ardres en 1396. À cette occasion, la jeune Isabelle de France fut solennellement remise à son futur mari, le roi d'Angleterre Richard II (r. 1377-1399). Ce mariage au plus haut niveau scellait un rapprochement entre les couronnes française et anglaise et devait ramener la paix entre les deux pays après des décennies de conflit plus ou moins ouvert en inaugurant une trêve de vingt-huit ans⁵¹. On peut difficilement imaginer un contexte diplomatique plus sensible. La signification des dons qui furent alors échangés et du rituel au cours duquel la remise eut lieu fut telle que le religieux de Saint-Denis, fin connaisseur et fidèle chroniqueur du cérémonial, consacra à la description de ces offrandes réciproques un chapitre entier de son ouvrage, *De mutua curialitate regum et donis sibi invicem collatis*⁵². Entre autres détails, Pintoin indique que Charles VI présenta à Richard II :

cum exuberanti leticia quatuor altarium ecclesiasticorum ornamenta, margaritarum varietate auroque contexta, gloriosissime Trinitatis, montis eciam Oliveti representabant effigies, sanctorum quoque

50. J. Stratford, «Gold and diplomacy» et *Richard II and the English royal treasure*, p. 57-70.

51. Pour ce mariage et sa signification politique, il suffira ici de renvoyer à F. Autrand, *Charles VI*, p. 338-342.

52. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, vol. II, p. 456-462 (livre XVII, § 14).

Georgii et Michaelis ymagines, duo eciam vinaria auro et gemmis ornata, que valorem sexdecim milium francorum excedebant⁵³.

Pour d'autres cadeaux, le religieux, sans pourtant fournir des chiffres exacts, insiste sur le poids de l'objet comme pour cette nef en or « *ingentis ponderis* » que Richard II reçut de son futur beau-père⁵⁴. Dans l'un des chapitres suivants, en évoquant les pièces que se donnèrent l'un l'autre les princes, l'auteur insiste encore sur cette question : après que Charles VI a présenté au roi d'Angleterre un vase d'or massif et un collier, et en a reçu en retour un autre collier, le duc de Lancastre remet au roi de France un troisième collier « *aliud [...] in valore excedens quod a Johanne rege Francie dono nuper acceperat* »⁵⁵. Au moment de la séparation, le souverain français laisse encore à son homologue « *adamantem et saphirum ingentis valoris* »⁵⁶, en retour desquels le monarque anglais répond par le don de deux excellents destriers⁵⁷. Les échanges de dons et contre-dons qui s'étalent à cette occasion sur plusieurs jours, du 26 au 30 octobre, enclenchent donc un jeu de surenchère dans lequel interviennent à la fois la stricte valeur monétaire des pièces (« *in valore excedens* ») et des valeurs symboliques multiples et complexes – par exemple, le collier ayant appartenu au roi Jean le Bon, grand-père de Charles VI, est aussi chargé d'une signification mémorielle et familiale⁵⁸.

Plus tôt la même année, le duc de Bourgogne avait déjà effectué un voyage auprès du roi d'Angleterre, afin justement de faire avancer les négociations en vue du mariage d'Isabelle de France. Aimablement accueilli par Richard II, il partagea avec lui le repas ; puis :

cum dux [Burgundie] a rege [Anglie] monile preciosissimum recepisset, liberalitatem viceversa cupiens compensare, luce sequenti, effigiem Jhesu Christi in sepulchro positi, precio octo milia aureorum, iterum

53. *Ibid.*, vol. II, p. 462.

54. *Ibid.*, vol. II, p. 458.

55. *Ibid.*, vol. II, p. 468 (livre XVII, § 17).

56. *Ibid.*, vol. II, p. 470.

57. Pour l'importance des chevaux comme dons dans ce contexte, voir B. Buettner, « Past presents », p. 604 et 608.

58. J. Stratford (*Richard II and the English Royal Treasure*, p. 60-64) analyse très bien à la fois l'élément de compétition qui intervient dans ces échanges, tout comme leur signification symbolique, en prenant aussi en compte l'iconographie des objets offerts.

ipsius Passionem, precio duodecim milium francorum, ex auro puro et gemmis ornatas dedit, palliumaque damascenum valens tria milia aureorum, super quod jocalia ponerentur⁵⁹.

À nouveau le prix des dons, des bijoux et des textiles est explicitement cité.

Loin du tabou inspiré par une conception romantique de la création artistique qui a encore souvent cours de nos jours, les chroniqueurs de la fin du XIV^e siècle en France ne se gênent pas pour transmettre à la postérité le coût d'édifices ou d'objets somptuaires. Bien au contraire, la mention de la valeur monétaire est pour eux, et pour leurs lecteurs, une donnée majeure dont ils sont toujours conscients. Cette variable est si signifiante que ces écrivains mettent même en scène dans leur texte les commentaires émis par l'opinion publique sur la question. Le prix des œuvres a une place essentielle dans le jeu social de l'exhibition du rang et de l'échange de dons.

Au-delà de cette dimension, toutefois, il y a un autre aspect à prendre en compte, car la préciosité matérielle est un présupposé pour la qualité esthétique des œuvres. Dans les passages cités plus haut, Froissart associe assez régulièrement les termes « cher » ou « riche » à celui de « beau »⁶⁰. Tout aussi souvent, il conjugue la notion de richesse à celle de noblesse (dont on sait à quel point elle est positive à ses yeux) : il mentionne ainsi tour à tour une « couronne d'or moult riche et moult noble »⁶¹, des « grans presens, nobles et riches, de vaisselle d'or et d'argent et de toutes nouvelles choses », un « drechoir couvert de noble vaisselle et de grant richesse »⁶², ou encore « ung rubis noble et riche »⁶³. On retrouve ici une attitude que Peter Cornelius Claussen a décrite avec acuité à propos d'un des commanditaires les plus célèbres du Moyen Âge, l'abbé Suger de

59. *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, vol. II, p. 446 (livre XVII, § 10).

60. Voir le texte correspondant aux notes 33 à 36.

61. J. Froissart, *Chroniques. Livres I et II*, p. 206 (livre I, § 70).

62. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 598 et 603 (livre IV, § 51). Je rappelle au passage que le dressoir est un meuble sur lequel un grand seigneur expose, lors d'occasions solennelles, sa vaisselle la plus précieuse. Pour son usage à cette époque, cf. R. Lightbown, *Secular goldsmiths' work in Medieval France*, p. 40.

63. J. Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, p. 643 (livre IV, § 55). Voir également le passage cité plus haut, en correspondance de la note 19.

Saint-Denis. Comme l'écrit le chercheur, « la notion d'« art » chez Suger est marquée par le matériau précieux, de telle sorte que sa valeur monétaire est toujours présente à l'arrière-plan. Si la donation est suffisamment « riche », elle peut être valorisée ultérieurement (mais non dépassée) par son exécution artistique »⁶⁴. Il en va de même dans les milieux aristocratiques en France dans la seconde moitié du XIV^e siècle, comme Froissart et Pintoïn le montrent. La richesse, explicitement couplée aux concepts de beauté et de noblesse, joue un rôle primordial également dans l'appréciation de la contribution des créateurs et devient ainsi une composante déterminante de l'expérience esthétique⁶⁵.

Michele TOMASI
Université de Lausanne

64. P. C. Claussen, « *Materia und opus* », p. 45.

65. Cf. M. Tomasi, « « Parler art » en France autour de 1400 ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Chronique du Religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422*, éd. par Louis-François Bellaguet, réimpression par les soins et avec une préface de Bernard Guenée, 3 vols, Paris, éditions du CTHS, 1994.
- FROISSART, Jean, *Chroniques. Livres I et II*, éditions et textes présentés et commentés par Peter Ainsworth, George T. Diller, Paris, Librairie générale française, 2001 (Lettres gothiques).
- , *Chroniques. Livres III et IV*, texte présenté, établi et commenté par Peter Ainsworth, Alberto Varvaro, Paris, Librairie générale française, 2004 (Lettres gothiques).

Travaux

- AINSWORTH, Peter, « Froissart, Jean », in *Encyclopedia of Medieval Chronicle*, ed. by Graeme Dunphy, Leiden/Boston, Brill, 2010, vol. I, p. 642-645.
- AUTRAND, Françoise, *Charles VI. La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986.
- BUETTNER, Brigitte, « Past presents: New Year's gifts at the Valois courts, ca. 1400 », *The Art Bulletin*, 83 (2001), p. 598-625.
- CLAUSSEN, Peter Cornelius, « *Materia und opus*. Mittelalterliche Kunst auf der Goldwaage », in *Ars naturam adiuvens. Festschrift für Matthias Winner*, hrsg. von Victoria van Flemming, Sebastian Schütze, Mainz, von Zabern, 1996, p. 40-49.
- COURROUX, Pierre, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016 (Histoire culturelle, 1).
- GOUVEIA MONTEIRO, João, « La bataille d'Aljubarrota (1385) », *Bulletin du CRISIMA*, 3 (2009), p. 19-36.

- GUENÉE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier Montaigne, 1980.
- , « Michel Pintoin : sa vie, son œuvre », in *Chronique du Religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422*, éd. par Louis-François Bellaguet, réimpression par les soins et avec une préface de Bernard Guenée, Paris, éditions du CTHS, 1994, vol. I, p. I-LXXXV.
- , *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.
- , « Ego, je. L'affirmation de soi par les historiens français (XIV^e-XV^e s.) », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 149 (2005), p. 597-611.
- HIRSCHBIEGEL, Jan, Étrennes. *Untersuchungen zum höfischen Geschenkverkehr im spätmittelalterlichen Frankreich der Zeit König Karls VI. (1380-1422)*, München, Oldenbourg, 2003.
- JONES, Michael, « Froissart, Jean », in *Oxford Dictionary of National Biography*, ed. by Colin Matthew, Brian Harrison, Oxford, Oxford University Press, 2004, vol. 21, p. 57-60.
- LIGHTBOWN, Ronald, *Secular goldsmiths' work in Medieval France: a history*, London, The Society of Antiquaries of London, 1978.
- MESQUI, Jean, « Le château de Pierrefonds. Une nouvelle vision du monument », *Bulletin monumental*, 166 (2008), p. 197-245.
- MEUNIER, Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », in *La création artistique en France autour de 1400*, actes du colloque international (Paris/Dijon, 2004), éd. par Élisabeth Taburet-Delahaye, Paris, École du Louvre, 2006, p. 219-246 (Rencontres de l'École du Louvre, 19).
- NEJEDLÝ, Martin, *La représentation des pouvoirs et des hiérarchies dans les Chroniques de Jean Froissart*, thèse de doctorat, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1995.
- NORTH, Michael, « Art markets », in *The Oxford Encyclopedia of Economic History*, ed. by Joel Mokyr, Oxford, Oxford University Press, 2003, vol. I, p. 167-174.
- PAVIOT, Jacques, CHAUNEZ-BOUIKKOT, Martine (éds), *Nicopolis, 1396-1996. Actes du colloque international organisé par l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon et le Centre national de la Recherche scientifique réuni à Dijon, au Conseil régional*

- de Bourgogne, le 18 octobre 1996*, Dijon, 1996 (Annales de Bourgogne, 68).
- RAPIN, Thomas, *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry: maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIV^e siècle*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2010.
- RIBÉMONT, Bernard, «L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris: une fête textuelle pour Froissart», in *Feste und Feiern im Mittelalter*, hrsg. von Detlef Altenburg, Jörg Jarnut, Hans-Hugo Steinhoff, Sigmaringen, Thorbecke, 1991, p. 515-522.
- SCHWEDLER, Gerald, «Deutsch-französische Herrschertreffen im 14. Jahrhundert», in *Regnum und Imperium. Die französisch-deutschen Beziehungen im 14. und 15. Jahrhundert*, hrsg. von Stefan Weiss, München, Oldenburg, 2008, p. 55-101 (Pariser Historische Studien, 83).
- SEIBERLING, Grace, «Art market», in *Encyclopedia of Aesthetics*, ed. by Michael Kelly, New York, Oxford University Press, 1998, vol. I, p. 141-147.
- STRATFORD, Jenny, «Gold and diplomacy: England and France in the reign of Richard II», in *England and the Continent in the Middle Ages: studies in memory of Andrew Martindale*, ed. by John Mitchell, Stamford, Shaun Tyas, 2000, p. 218-237.
- , *Richard II and the English royal treasure*, Woodbridge, The Boydell Press, 2012.
- SUMPTION, Jonathan, «Mauny, Sir Walter (c. 1310-1372)», in *Oxford Dictionary of National Biography*, ed. by Colin Matthew, Brian Harrison, Oxford, Oxford University Press, 2004, vol. 37, p. 445-448.
- TATTERSALL, Bruce, DEGEN, Natasha, «Art market», in *Grove Art Online*: <<https://www.oxfordartonline.com/groveart/view/10.1093/gao/9781884446054.001.0001/oa0-9781884446054-e-7000004430>> (dernière consultation le 23 janvier 2020).
- TOMASI, Michele, «Entre “estat tenir” et “esbatement”: l'orfèverie selon les chroniqueurs français sous le règne de Charles V et Charles VI», in *Orfèverie gothique en Europe: production et réception*, éd. par Élisabeth Antoine-König, Michele Tomasi, Rome, Viella, 2016, p. 125-141 (Études lausannoises d'histoire de l'art, 21).

- , « “Parler art” en France autour de 1400 : l’expérience esthétique selon Jean Froissart et Michel Pinton », in *Art et expérience esthétique dans la littérature du Moyen Âge*, éd. par Noémie Chardonnens, Géraldine Toniutti, *Memini. Travaux et documents*, 22-23 (2017), en ligne <<http://journals.openedition.org/memini/986>>.
- , « Looking at the center from the border: an exchange of Franco-Ottoman gifts and the perception of art around 1400 », forthcoming.
- WALKER, John A., *Art and artists on screen*, Manchester, Manchester University Press, 1993.

